

Option EPS en seconde : Critères de sélection et dossier de candidature

Le nombre de places est limité à 24 élèves.

L'éventuelle sélection se fera à partir **d'un formulaire recto-verso à renseigner** le plus précisément possible.

Une attention particulière doit être portée à **la lettre de motivation.**

Ces documents, accompagnés des **bulletins des 2 premiers trimestres** de la classe de Troisième, sont à **renvoyer au collège.**

La commission scolaire se réunira mi-juin, afin d'étudier les dossiers.

La sélection sera faite selon les 5 critères suivants (non hiérarchisés) :

1. La **motivation de l'élève** (remplir la partie correspondante au verso).
2. **L'appréciation de l'enseignant d'EPS** de l'année en cours et **du Professeur Principal** (lui faire remplir la partie correspondante au verso de ce document)
3. **Le dossier scolaire** (appréciations dans toutes les matières sur les bulletins de l'année en cours, **en particulier le sens de l'effort et la vie scolaire au collège**).
4. **Parité garçons/filles dans le groupe EPS**
5. **Brevet de 50m obligatoire.**

Avis du chef d'établissement du collège d'origine :

Très favorable	Favorable	Assez favorable	Défavorable

La réponse définitive sera communiquée par courrier fin juin.

- Etes-vous **impliqué dans une association, un club** ?

OUI / NON

Si oui, quelle(s) fonction(s) :

2. Appréciation du professeur principal :

Nom du Professeur Principal :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Appréciation du professeur d'EPS de l'année en cours

Nom du professeur d'EPS :

- **A participé à l'AS** dans son établissement ? OUI / NON

Si oui, quelle(s) activités, quelles années :

- Est **Jeune Officiel** (arbitre) **UNSS** : OUI / NON

Si oui, quelle(s) activités, quel niveau :

Appréciation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'inscription à cette option est un engagement tacite de 3 années.

L'inscription à l'Association Sportive du Lycée est obligatoire durant le cycle de 3 ans (Un règlement sous forme de chèque de caution devra être joint à l'inscription définitive, s'élevant à 21 euros). Les élèves sont invités à participer à différents évènements en tant que joueurs, ou/et jeunes officiels, ou/et jeunes reporters, ou/et jeunes dirigeants... (organisés par l'UNSS ou autres).

Date :

Signature de l'élève :

Signatures des parents :